

Conditions tarifaires au 1 Aout 2014

1. Les Formations

	Excel	Access, Autocad, Web
Préparation du devis	Gratuit	
Prestation	750€ la journée	
Assistance inclus	2 tickets SOS Excel standard	1 assistance < 1 heure
Assistance en supplément sur devis	650€ la journée 400€ la demi-journée 100€ l'heure + Frais réels si déplacement	

2. Les Développements

	Excel	Access
Élaboration du devis et du cahier des charges	Gratuit	
Audit	750€ la journée + frais réel si déplacement	
Prestation	650€ / 750€ (sur site) la journée	
Assistance inclus <30 jours	Gratuit les 30 premiers jours	
Assistance > 30 jours en supplément sur devis	650€ la journée 400€ la demi-journée 100€ l'heure + Frais réels si déplacement	

	ACTIS	SURF / PIAF
Élaboration du devis	Gratuit	
Audit et déplacements	750€ la journée + frais réels si déplacement	
Prestation	Sur devis	
Assistance sur devis	650€ la journée 400€ la demi-journée 100€ l'heure + Frais réels si déplacement	

 contact@retinium.fr
 09.54.46.1.2.3.4



Conditions tarifaires au 1 Aout 2014

3. Le travail à façon

	Logiciels bureautique
Préparation du devis	Gratuit
Prestation	De 550€ à 750€ la journée en fonction de la complexité 400€ la demi-journée 100€ l'heure

4. L'Expertise

	Excel, Access, Autocad, Web, Communication
Préparation du devis	Gratuit
Prestation et étude du dossier	950€ la journée
Visite sur site	Frais réels
Assistance	650€ la journée 400€ la demi-journée 100€ l'heure + Frais réels si déplacement

5. La Communication

	Communication	Web
Préparation du devis	Gratuit	
Prestation	650€ la journée ou forfait sur devis	
Assistance inclus <30 jours	Gratuit les 30 premiers jours	
Assistance > 30 jours en supplément sur devis	600€ la journée 300€ la demi-journée 80€ l'heure + Frais réels si déplacement	

 contact@retinium.fr  09.54.46.1.2.3.4



6. Les Conditions de paiement

Rappel de l'article 4 des Conditions Générales de vente RETINIUM :

4.1 Délai de règlement

Un acompte correspondant à 40% du prix total des prestations de services commandées est exigé lors de la passation de la commande.

Le solde du prix est payable au comptant, au jour de la fourniture desdites prestations ou dans un délai maximum de 30 jours net à compter de la date d'émission de la facture.

Le RETINIUM ne sera pas tenu de procéder à la fourniture des prestations de services commandées par le Client si celui-ci ne lui en paye pas le prix dans les conditions et selon les modalités indiquées aux présentes Conditions Générales de Vente.

Aucun escompte ne sera pratiqué par le RETINIUM pour paiement comptant ou dans un délai inférieur à celui figurant aux présentes Conditions Générales de Vente ou sur la facture émise par le RETINIUM.

4.2 Pénalités de retard

En cas de retard de paiement et de versement des sommes dues par le Client au-delà du délai ci-dessus fixé, et après la date de paiement figurant sur la facture adressée à celui-ci, des pénalités de retard calculées au taux légal en vigueur (BCE de 10,75% en 2013) du montant TTC du prix des prestations de services figurant sur ladite facture, seront automatiquement et de plein droit acquises au RETINIUM ainsi qu'une indemnité forfaitaire de 40€, sans formalité aucune ni mise en demeure préalable et entraînera l'exigibilité immédiate de la totalité des sommes dues au RETINIUM par le Client, sans préjudice de toute autre action que le RETINIUM serait en droit d'intenter, à ce titre, à l'encontre du Client.

En cas de non respect des conditions de paiement figurant ci-dessus, le RETINIUM se réserve en outre le droit de suspendre et/ou d'annuler la fourniture des prestations de services commandées par le Client de suspendre l'exécution de ses obligations et d'annuler les éventuelles remises accordées à ce dernier.

4.3 Absence de compensation

Sauf accord exprès, préalable et écrit du RETINIUM, et à condition que les créances et dettes réciproques soient certaines, liquides et exigibles, aucune compensation ne pourra être valablement effectuée par le Client entre d'éventuelles pénalités pour retard dans la fourniture des prestations de services commandées ou non-conformité des prestations à la commande, d'une part, et les sommes par le Client au RETINIUM au titre de l'achat desdites prestations, d'autre part